



« Faire un bout de chemin ensemble »

# *Association Ribinad*

*Organisateur de séjours de distanciation*

## **Projet associatif**

Ty nevez Pouillot 29150 CHATEAULIN

Téléphone : 02 98 27 78 52

Contact directrice : [katell.salaun@ribinad.com](mailto:katell.salaun@ribinad.com)

Site internet : [www.ribinad.com](http://www.ribinad.com)

N° SIRET : 41435374800059

N° FINESS : 290028018

## Sommaire

<b>1 – PRESENTATION DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>3</b>
<b>2 - REPERES HISTORIQUES ET EVOLUTIONS MAJEURES DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>3</b>
<b>3 – VALEURS DE L'ASSOCIATION ET PRINCIPES D'INTERVENTION .....</b>	<b>5</b>
<b>4 – ACTIVITES DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>8</b>
<b>5 – LES MOYENS MIS A DISPOSITION PAR L'ASSOCIATION .....</b>	<b>8</b>
<b>6 - L'ANCRAGE DES ACTIVITES DANS LE TERRITOIRE : PARTENARIATS ET OUVERTURE .....</b>	<b>10</b>
<b>7 - LES OBJECTIFS D'EVOLUTION, DE PROGRESSION, DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>11</b>
7.1 - LA DYNAMIQUE INTERNE A L'ASSOCIATION .....	11
7.2 – LA DYNAMIQUE EXTERNE DE L'ASSOCIATION .....	12

## 1 – Présentation de l'association

**Objet social (Article 5 des statuts) :** « L'association a pour objet d'informer, soutenir, favoriser, accueillir, former, aider à l'organisation humaine et à la gestion technique, économique de toute action de création, d'innovation et activité sociale, culturelle et sportive. La population accueillie est en priorité celle des adolescents en difficulté et des jeunes majeurs protégés. »

Elle est agréée « établissement expérimental-378 », pour l'accompagnement de 26 jeunes de 14 à 21 ans, dont 20 places habilitées ASE du Finistère.

**Les finalités éducatives de l'association sont les suivantes :**

- ☞ Aider les adolescents pris en charge à sortir d'un contexte de désocialisation, d'exclusion et/ou de transgressions sociales.
- ☞ Leur permettre de restaurer leur estime de soi et de recréer des liens de confiance, notamment avec les adultes.
- ☞ Construire une motivation scolaire, une mise en apprentissage, par un accompagnement individuel en immersion à l'étranger puis en France.

## 2 - Repères historiques et évolutions majeures de l'association

**1987-1991 : CREATION : FERME EQUESTRE A SAINT NIC - F.A. Dièse V.A.Gue**

L'association est née de l'engagement de Gérard et de Georgette FAUST qui décident d'accueillir au sein de leur famille des jeunes en difficulté, d'abord sous la forme d'un engagement bénévole puis en se professionnalisant au fur et à mesure des accueils qui se succèdent et selon des modalités qui, elles aussi, évoluent ; ils deviennent famille d'accueil.

Projet fondateur à partir de 1987 avec une association dénommée F.A. Dièse V.A.Gue qui accueille 8 à 10 mineurs confiés par l'A.S.E, par décision de justice des départements 22, 29, 35 et 56, dans une ferme équestre à Saint-Nic. La petite équipe est gérée par le conseil d'administration. L'outil pédagogique est la vie en petits groupes de un à trois jeunes, dans un village autour de la ferme thérapeutique équestre. Une partie des jeunes est scolarisée ou en apprentissage dans le Finistère. L'autre groupe est dans un processus de resocialisation à partir des soins et des travaux liés à la ferme équestre, préliminaire à une inscription en établissement d'enseignement ou d'apprentissage.

Dès 1991, un éclatement de l'habitat devient nécessaire dans un rayon de 30 kilomètres, afin de s'adapter à certains jeunes qui ne supportent pas le groupe. L'accueil se diversifie avec l'hébergement dans les maisons et appartements annexes du village Manoir Gerveur à Saint Nic, mais aussi la maison de Kerhillec à Plomodiern (à 11 km) et d'autres maisons louées autour de la ferme, « clinique sociale ». Les statuts des responsables qui encadrent le SANT sont à l'époque assistants maternels et tiers dignes de confiance.

LE 1<sup>er</sup> AVRIL 1991, la SANT (structure d'accueil non traditionnel) F.A. Dièse V.A.Gue est habilitée par l'ASE du Finistère, après six années d'expérimentation. L'accueil dans les maisons du village du Manoir Gerveur est validé ainsi que celui des maisons satellites situées de 11 à 30 kilomètres autour de la ferme équestre thérapeutique. Ce projet éducatif original, qui permet une individualisation des prises en charge, est ainsi reconnu et soutenu par le département.

### **1993 - 1997 : EMERGENCE : ILES CANARIES - F.A. DI. BR. EU. SO.**

Emanation de l'association F.A. Dièse et de quatre autres associations, est créée la structure d'accueil F.A. DI. BR. EU. SO. (Ferme d'Accueil Dièse Bretagne Europe Sociale), qui expérimente l'accueil de 27 jeunes sur les îles Canaries avec une autorisation du Conseil Général du Finistère. Les maisons sont louées sur les îles Canaries, et les jeunes y vivent accompagnés individuellement par un adulte et encadrés par un responsable local. Le cadre pédagogique est reconnu pertinent dès la première année : un jeune, un adulte, une maison, une voiture, un contrat individualisé. Un an après le début de l'expérimentation, 27 jeunes sont accueillis dans la nouvelle structure, provenant du Finistère (40 %), d'Ille et Vilaine (40 %), des Côtes d'Armor (12 %) et du Morbihan (8 %). Les personnels sont salariés grâce à des contrats aidés, et le suivi des comptes se structure en 1995 avec la mise en place d'une équipe administrative.

### **1997 -2001 : DEVELOPPEMENT ET TRANSITION : ARGOL, 10 PAYS - F.A. DI. BR. EU. SO.**

Le 1<sup>er</sup> novembre 1997, l'association F.A. Dièse Bretagne Europe Sociale (F.A. DI. BR. EU. SO) est habilitée à titre expérimental par le conseil général du Finistère pour 20 jeunes en accompagnement individuel en France et à l'Étranger, dans une dizaine de pays. . 75 % (15 jeunes) doivent provenir du Finistère. L'activité se développe, entre autres, à la Dominique, dans les Caraïbes.

Déménagement de St Nic à Argol en juin juillet 1998 après l'incendie du bâtiment principal abritant les locaux administratifs et les 6 appartements où résidaient les jeunes. Installation au village « T'es chez toi » d'Argol qui est une ancienne colonie de vacances située à trois kilomètres de la ferme équestre, après un accueil transitoire dans l'ancienne gare de Kerhillec, à Plomodiern. Les travaux de remise en conformité et de restructuration durent trois ans. En 2000, le président est Henri Gicquel. Le pôle mer émerge alors en Espagne (Province de Cadiz), puis le pôle Sud France, à Biarritz, en 2001.

### **2002-2006 : PERENNISATION et CRISE – ARGOL - Breizh Europe Sociale**

En juin 2002, nouvelle habilitation pour 23 jeunes âgés de 14 à 21 ans au lieu de vie d'Argol, lieu de séjours pour les jeunes et les adultes en formation. Les maisonnettes deviennent le lieu de vie accueillant les jeunes et le bâtiment principal abrite les bureaux des personnels administratifs et d'une partie du personnel pédagogique. L'association F.A. DI. BR. EU. SO reçoit un avis positif du CROSS en 2003. La création des premières fiches de poste et de certains documents cadres datent de cette époque, années 2002 2004. Est ensuite créé le pôle montagne, dans le sud de l'Espagne (province de Malaga), en 2005.

En 2006, suite à l'observation de certaines irrégularités dans la gestion, le directeur fondateur de l'association part en retraite anticipée. Un conflit ouvert était né entre le directeur, les employeurs et les autres salariés, suite à de graves difficultés relationnelles. L'association est menacée de fermeture, l'internat ferme... Sont ensuite recrutés deux directeurs qui restent peu de temps dans l'association, de juin 2006 à mai 2007.

A la suite de cette période difficile, Monsieur Gilles Amerand, ancien responsable de service, accepte de reprendre la direction pour 2 ans, avec l'objectif de la remettre sur pied. Le président est alors M. Luc Cheynier.

### **2006-2014 : EVOLUTION, TOURNER LA PAGE – Telgruc – Espagne - Ribinad**

Déménagement à Telgruc sur mer en Juin 2006 dans une grande maison qui est louée, sous la présidence de M. Luc Cheynier. Les bureaux sont plus confortables, la structure est plus visible auprès de la population, mais l'activité Lieu de vie diminue, la disposition architecturale ne permettant l'accueil que d'un jeune à la fois. En 2007, l'association prend le nom de Ribinad – terme qui signifie passage étroit, bout de chemin en breton. Il s'agit alors de tourner la page et de poursuivre les activités ; le SAEA (Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie) – post séjour de distanciation de Pau (pôle sud France) est créé en 2007. Le pôle olivier, dans le sud de l'Espagne (province de Cordoue), est créé en 2008. En 2010, Laurent Arroyo, alors responsable pédagogique, reprend la fonction de direction tout en suivant parallèlement une formation de directeur ; il le restera cinq ans. Pierre Batina est élu président en 2009,

avec autour de lui, parmi les administrateurs, Edith Cotto et Marie Annick Quéau.

### **2014-2017 : CONSOLIDATION – Lieu de vie de Ploneis – Chateaulin**

L'association continue à innover, et propose les premiers séjours courts d'apaisement et d'accompagnement séquentiel pour trois jeunes du département, à titre expérimental. Et en réponse à un appel à projets départemental, l'association ouvre également, en février 2014, un « lieu de vie » de 6 places à Plonéis pour l'accueil de 6 jeunes, qui fermera en mars 2016. A la suite de la fermeture du lieu de vie, il est proposé de transformer 3 des places pour poursuivre l'expérimentation de l'accueil séquentiel et remettre en place les séjours d'apaisement.

Embauche de Katell Salaun, nouvelle directrice, en avril 2015, et déménagement en février 2016 dans de nouveaux bureaux construits par l'association à Châteaulin, qui seront inaugurés en janvier 2017.

En 2017, les séjours courts et accueils séquentiels sont agréés (3 places), les 23 places pour les séjours de distanciation sont renouvelées, portant ainsi l'agrément global à 26 places.

L'évaluation externe réalisée en 2015 avait fait apparaître l'absence de projet d'établissement et de projet associatif. Dans le prolongement des différentes phases de l'histoire de l'association, marquée par de l'innovation, de l'expérimentation, et un engagement fort des équipes, l'objectif est de consolider la structure, et ses nombreux acquis, en posant les bases d'un projet associatif partagé, grâce à un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) financé par l'espace associatif 29 et accompagné par un sociologue de JEUDEV.

## **3 – Valeurs de l'association et principes d'intervention**

### **Cinq registres de valeurs structurent le projet de Ribinad :**

- **L'engagement collectif dans un pari éducatif**

L'association entend proposer une aide éducative à des adolescents en difficulté, en proposant des liens apaisés avec des adultes, qui partagent collectivement cette responsabilité. Elle considère que tout adolescent, quelle que soit sa situation à un instant T, est en capacité de se construire comme citoyen, grâce à l'expérience de la solidarité, de la patience et de l'apaisement.

- **La bienveillance : reconnaissance, réciprocité et bienveillance**

La bienveillance est au cœur du projet de Ribinad, non seulement comme une exigence de sollicitude et d'empathie à l'égard des adolescents et des adultes qui la font vivre, mais aussi comme une éthique de la réciprocité dans la relation ; chacun est reconnu dans ce qu'il est, considéré, respecté dans sa singularité, grâce à l'écoute, la tolérance, l'humilité et le non jugement. Cette bienveillance, qui associe bienveillance (compter sur) et reconnaissance (compter pour), est valable pour les adolescents accueillis, leur famille, les salariés et les administrateurs.

- **L'ouverture au monde, au doute et à l'expérimentation**

L'histoire, l'expérience et l'action de l'association se situent dans une démarche de découverte et d'aventure (d'expérimentation) à différents niveaux : se mobiliser collectivement pour aider des adolescents au parcours tumultueux ; leur permettre de partir découvrir d'autres lieux et cultures (séjours de distanciation à l'étranger) ; découvrir une diversité de personnes, adolescents, accompagnateurs,

maîtres de stages, partenaires, encadrants, administrateurs ; accepter le doute et en faire un moteur pour expérimenter de nouvelles pratiques éducatives dans un service d'accueil non traditionnel.

- **Le partage, la convivialité**

Le partage constitue l'essence de l'association ; partager des valeurs, des relations humaines, des savoirs, des compétences et des ressentis, des voyages et des moments de convivialité, dans un souci de simplicité, d'enthousiasme et d'humour, de plaisir et de professionnalisme.

- **La confiance et l'accueil de la diversité**

Le projet associatif se développe grâce à la confiance les uns envers les autres : à l'égard des professionnels qui interviennent, des jeunes qui sont accueillis, des familles qui sont prises en compte, des administrateurs bénévoles qui dirigent l'association, dans leur diversité, quels que soient leurs spécificités.

## **Six principes d'action éducative**

### **☞ La distanciation et l'accompagnement individuel permanent par un accompagnateur : se recentrer sur soi**

C'est l'originalité principale de notre projet. L'adolescent vit seul avec un accompagnateur précepteur (qui est relayé régulièrement) afin de proposer un accompagnement vraiment individuel et de permettre au jeune de se recentrer sur soi. Le séjour de distanciation et l'éloignement géographique permettent une coupure avec ses environnements (famille, quartier, copains...), une mobilisation physique (marche, stages...), la déprise avec certains comportements (violences sur soi, sur autrui, produits psychoactifs...), une reconstruction cognitive (voir les choses autrement) ; les accompagnateurs permettent des relations d'attachement privilégiées, offrent une sécurisation affective quotidienne pour les adolescents, ce qui favorise la création d'une relation de confiance avec les adultes. Le SAEA de Pau (Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie) et le SAAS (Séjours d'Apaisement et Accueil Séquentiel) ont été déployés à partir des séjours de distanciation, et s'appuient sur les mêmes principes, en dehors du nomadisme et de l'accompagnateur précepteur : le SAEA de Pau propose un accompagnement de moyen à long terme, après un séjour de distanciation, si le jeune le souhaite.

### **☞ La déstigmatisation : recouvrer une bonne estime de soi**

La stigmatisation se définit comme un processus social conduisant à la dépréciation d'un individu. Son environnement le « disqualifie et l'empêche d'être pleinement accepté par la société » (Goffman). Il existe un processus social inverse qui conduit à « déplacer vers le haut le jugement que nous avons porté chez quelqu'un » ; c'est ce que nous recherchons en accompagnant le jeune en dehors de ses environnements. Le jeune hors de son lieu de vie habituel peut s'autoriser à changer son image. Les "dépaysements" l'amènent à réfléchir, parler, vivre autrement et à se reconstruire différemment, en sortant de la stigmatisation dont il faisait l'objet. Il perd l'étiquette "d'enfant placé à l'ASE" en se présentant autrement et se construit une autre image, une nouvelle identité qui lui permet de s'autonomiser.

### **☞ La triangulation : réguler ses comportements et trouver sa place de sujet**

C'est une autre originalité de notre mode d'accompagnement : le rôle de l'accompagnateur est de

partager le quotidien avec le jeune. Si le jeune ressent le besoin de parler à une personne de l'équipe éducative ou s'il est nécessaire de rappeler la limite de façon autoritaire, de poser une sanction ou de répondre à une demande non négociée au préalable, l'adolescent sait que la réponse sera apportée, non pas par l'accompagnateur qui vit avec lui, mais par le coordinateur de pôle ou par la personne d'astreinte, c'est ce que nous nommons la triangulation. Ce dispositif institutionnel garantit, d'une part, que cette parole quelle qu'en soit la nature soit prise en compte. Il permet en outre de poser l'acte d'autorité par un responsable extérieur à la relation directe avec le jeune, tout en préservant le lien avec l'adulte accompagnateur. La triangulation représente un temps d'écoute et de négociation et fait exister l'individualité. L'adolescent trouve ainsi sa place en tant que sujet.

#### ☞ **L'adaptation à la singularité de chaque jeune et le soutien à la participation sociale**

Depuis sa création notre association inscrit son accompagnement dans le principe de l'individualisation, avec souplesse et humanité, prise en considération de l'individu à part entière, quel qu'il soit. Nous nous appuyons également sur la transmission et l'échange de savoirs, permettant à chacun de participer à la vie de la collectivité et de se rendre utile socialement, en fonction de ses capacités, grâce aux activités quotidiennes et aux stages notamment.

#### ☞ **L'inscription dans une temporalité qui permet l'anticipation et soutient la réflexion du jeune sur lui même**

Les séjours sont construits selon différentes étapes et temps forts : pré admission, admission, nomadisme, semi nomadisme, bilan hebdomadaire, bilan mensuel, bilan de mi séjour, re-sédentarisation, fête de fin d'année. Chacune de ces étapes permet aux adolescents de se définir des objectifs et de faire un bilan critique de leur propre progression. Ils savent que la prise en charge est bornée dans le temps, peuvent anticiper chacune des étapes, préparer l'après séjour et construire un projet de vie structuré dans le temps.

#### ☞ **La cohérence du cadre, le respect des règles et l'équité**

Les jeunes et les personnels sont traités avec équité, les règles sont expliquées et structurent la relation éducative pour que chacun soit cohérent et assume la responsabilité de ses actes. Les personnels et tout particulièrement les accompagnateurs sont garants du règlement de l'association (« code de la route » et règlement intérieur) et des lois en vigueur dans le pays du séjour.

### **Principes d'organisation**

- **Un projet associatif partagé et une gouvernance structurée** (Conseil d'administration, organigramme, document unique de délégation)
- **Un établissement expérimental avec un esprit maison** : le projet éducatif est porté collectivement, dans un esprit d'équipe et de cohésion, pour un service à échelle humaine.
- **Une recherche d'innovation et de créativité** dans la prise en charge quotidienne des jeunes, dans l'offre de service proposée par l'association pour répondre à de nouveaux besoins : curiosité, aller chercher et imaginer de nouveaux possibles.

- **Une prise en considération des environnements de l'association** (Châteaulin, Espagne, Pau), la recherche de partenariats et l'ouverture aux politiques sociales.

#### **4 – Activités de l'association**

**L'association dispose de deux agréments en tant que :**

- Structure d'accueil non traditionnel, autorisée à recevoir, au titre de l'aide sociale incombant au département, 23 enfants, garçons et filles de 14 à 21 ans en grandes difficultés familiales, sociales, psychologiques et en situation de désocialisation, d'exclusion et/ou de transgressions sociales, dans les conditions énoncées dans le présent arrêté.» (**Article 2 de l'autorisation de RIBINAD du 25 janvier 2008**).
- Structure d'accueil à caractère expérimental à compter du 20 avril 2016 puis pérenne depuis le 22 février 2017, 3 places.

**Elle propose trois modalités particulières de prise en charge :**

- De façon « historique », des **séjours de distanciation** à l'étranger et un Service d'Accompagnement Educatif à l'Autonomie à Pau (SAEA – post séjour de distanciation de Pau, le Pôle Sud France), pour des jeunes inscrits dans un contexte de désocialisation, d'exclusion et/ou de transgressions sociales. Chaque jeune est pris en charge pour une durée initiale de 6 mois, reconductible selon sa situation. La moyenne de durée de prise en charge est de 8 mois.
- De façon expérimentale, pour 3 places au total, des **séjours d'apaisement**, pour des jeunes Finistériens de 14 à 21 ans accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance, dans les services de milieu ouvert, d'hébergement ou en famille d'accueil ; et des **accompagnements séquentiels**, pour des jeunes Finistériens de 14 à 21 ans, accueillis dans le cadre de la protection de l'enfance, et mettant en échec l'accompagnement collectif ou l'accueil familial. Ces adolescents et jeunes adultes ne bénéficient pas d'un accompagnement pérenne, leur accueil est remis en cause, et ils se retrouvent bien souvent sans solution (Autorisation du 20 avril 2016 portant la capacité à 26 places pour un an avec évaluation de l'efficacité des modalités de prise en charge au bout d'un an en vue de son éventuelle pérennisation).

***Ces différentes activités sont décrites dans le projet d'établissement.***

#### **5 – Les moyens mis à disposition par l'association**

La structure est organisée en plusieurs sites portant des missions spécifiques et complémentaires :

- Depuis le siège de Châteaulin s'organise la « coordination logistique et pédagogique, la coordination éducative, le suivi psychologique, le pilotage et l'animation institutionnelle ainsi que les services Supports ». A noter que l'équipe administrative, telle qu'elle est organisée, fait partie intégrante du travail éducatif réalisé avec les jeunes, et du travail d'accompagnement social réalisé avec les familles.
- Les premières semaines de l'accueil du jeune se déroulent en itinérance à l'étranger en



présence d'un accompagnateur précepteur.

- Par la suite, la prise en charge des jeunes s'organise autour de trois pôles distincts : deux en Espagne et un dans le sud de la France, à Pau.
- Les deux pôles en Espagne sont : le pôle «Oliviers» basé autour d'Iznajar à proximité de Grenade et le pôle «Montagne » basé autour de Casarabonela à proximité de Malaga. Chaque pôle en Espagne peut accueillir jusqu'à 8 jeunes qui viennent de terminer une période de nomadisme d'un mois. Les jeunes vivent dans des logements individuels avec un accompagnateur précepteur répartis dans les différents villages du pôle.
- Le SAEA – post séjour de distanciation, service d'accompagnement éducatif à l'autonomie à Pau, dans le Sud de la France s'adresse à des jeunes ayant un projet d'autonomie et qui ont pour la plupart effectué un séjour de distanciation en Espagne, ou un séjour de rupture avec une autre association. La prise en charge se fait en appartement autonome avec une gestion du quotidien qui incombe en grande partie au jeune. Le suivi éducatif renforcé est adapté à son projet (reprise de scolarité, apprentissage).

L'association a également expérimenté un « lieu de vie » à Plonéis qui a fermé en mars 2016 suite à des difficultés cumulées : problèmes organisationnels, difficultés rencontrées avec le responsable et sa famille, absentéisme des équipes, difficultés avec les jeunes, problèmes de sécurité...

Suite à cette expérience, l'association a donc décidé de se recentrer sur son domaine de compétence : l'accompagnement individuel. Leurs nouvelles propositions reprennent donc la logique « un jeune/un accompagnateur » mais avec des temporalités différentes selon les problématiques des jeunes (séjours d'apaisement et de transition en temporalité courte) et le même principe de partage entre nomadisme et sédentarité.

### **Les locaux**

Le siège de l'association, ainsi que les locaux administratifs et pédagogiques sont situés à : Ty Nevez Pouillot 29150 CHATEAULIN

### **Lesite de Châteaulin**

L'association a souhaité investir dans de nouveaux locaux pour y installer le siège l'association et se rapprocher des axes routiers principaux. Depuis février 2016, cette construction abrite les bureaux de l'équipe de direction, et regroupe tous les locaux du personnel administratif et de l'équipe de coordination pédagogique. Elle dispose également de deux maisons louées à proximité des bureaux de Chateaulin pour accueillir les jeunes, voire d'autres locations ponctuelles.

### **Les locations**

Situées aux abords des petits villages, elles permettent l'accueil d'un jeune et d'un accompagnateur et sont réparties sur 3 pôles :

Le pôle Iznajar : Andalousie, province de Cordoba (plusieurs maisons individuelles)

Le pôle Casarabonela : Andalousie, province de Malaga (plusieurs maisons individuelles)

Le pôle Sud France, SAEA – post séjour de distanciation de Pau : dans et aux alentours de la ville de Pau. (Plusieurs appartements individuels)

Lors de la première phase de nomadisme, les hébergements s'effectuent en habitats temporaires tels que campings, pensions, auberges...

A noter également un parc de 39 voitures à disposition pour l'accompagnement des jeunes.

## 6 - L'ancrage des activités dans le territoire : partenariats et ouverture

### Principaux partenaires

Aide sociale à l'enfance relevant des Conseils départementaux. (Finistère principalement mais aussi d'autres départements).	Coordination des dossiers des jeunes accueillis et nombreux liens à toutes les étapes de l'accompagnement avec le référent ASE (aide sociale à l'enfance). L'association doit accueillir à 75% des jeunes du Finistère mais actuellement il s'agit de 65- 70% des jeunes accueillis.
Coopération avec les associations Avel Mor, PEP 29 et UDAF	Conseil de direction, rencontre entre professionnels, groupes de réflexion,  Création du GCSMS Tri Liamm, membre de son Assemblée générale
Etablissements éducatifs, Don Bosco (service DAPE), Familles d'Accueil, IME, Services hospitaliers	Travail en complémentarité pour les séjours d'apaisement et d'accompagnement séquentiel notamment

L'association travaille en réseau avec de nombreux autres partenaires : les familles, les équipes des foyers d'origine, les juges, les référents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les services de santé, les centres de formation/écoles, les entreprises qui accueillent les jeunes en stage ou en apprentissage et tous les acteurs qui ont pu l'accompagner ou pourront le faire à la suite.

### Appartenance à des réseaux

- ☞ Membre du comité de pilotage de l'Observatoire Départemental de l'Enfance en Danger.
- ☞ Membre du réseau « Oser » : association nationale qui fédère les Organismes de Séjours Educatifs de Rupture.

### **Le Service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés développé au sein du GCSMS « Tri Liamm »**

Ce service est mutualisé avec 2 autres associations (Avel Mor et Pep 29). Ce groupement est né de la volonté de partager des réflexions et des compétences entre directions, puis est venue l'opportunité (via un appel à projet) de mettre en place des projets et dispositifs communs sur le territoire, notamment l'accueil des mineurs isolés étrangers.

Une charte de coopération cadre les actions conjointes ou concertées, deux Assemblées Générales se tiennent chaque année avec des binômes (directions/administrateurs) des différentes structures.

Une directrice pilote ce service. L'équipe est salariée par le GCSMS.

**Public** : 41 Mineurs Non Accompagnés accueillis en 2016.

**Agrément** : Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, le SAMIE Kalon Ar Bed est habilité pour accueillir 41 jeunes, sur trois territoires d'action : Quimper, Concarneau Quimperlé, hébergés en appartement collectifs ou autonomes.

## 7 - Les objectifs d'évolution, de progression, de développement

### 7.1 - La dynamique interne à l'association

#### ☞ Améliorer les relations administrateurs salariés

- Communiquer sur l'organigramme, la répartition des responsabilités, développer la reconnaissance (présenter l'organigramme et le trombinoscope du CA aux nouveaux salariés), la relation humaine, la bienveillance réciproque.
- Travailler collectivement sur des thématiques, proposées lors de l'AG, mais aussi lors des visites en Espagne, ou sur demande.
- Stabiliser l'équipe de professionnels et réduire le turn over.

#### ☞ Renforcer la participation des jeunes à la vie de l'association

- Structurer un dispositif de recueil de la parole des jeunes, de participation des jeunes (repenser le conseil de jeunes – imaginer d'autres formules – conseil avec des anciens, parrainage Pau-Espagne, parrainage ancien / jeune en nomadisme par téléphone)
- Développer un bilan collectif de fin de séjour (méta cognition = « penser sur ses propres pensées », = capacité à analyser ses progrès au regard des objectifs explicités au départ) – proposer un questionnaire
- Suivi de cohorte : demander l'autorisation pour recontacter les jeunes à 6, 12, 18, 24, mois – les recontacter par téléphone
- Inviter ces jeunes à l'AG ou autres temps forts ; organiser des temps forts tous les 2 ans pour prendre appui sur un réel sentiment d'appartenance ; modifier le protocole de l'AG
- Envoyer ribiniouzh ; mobiliser les jeunes sur la publication
- Structurer un forum, s'appuyer sur un compte facebook (Pau)

#### ☞ Renforcer la place des familles dans la gouvernance de l'association

- Actant qu'il existe des demandes pour développer les rencontres entre parents et créer des espaces de partage d'expériences entre les usagers pour renforcer leurs propres capacités d'action, l'association souhaite s'ouvrir à d'anciens parents, comme à d'anciens salariés, qui voudraient donner de leur temps et contribuer à l'amélioration du service.
- Il est dorénavant proposé aux familles qui le souhaitent, comme à d'anciens salariés, après un minimum de 3 années après la fin de la prise en charge ou leur départ, de devenir adhérents de l'association. Cette adhésion permet de recevoir le Ribiniouzh (journal associatif) et d'être invité à l'assemblée générale.
- L'association se réserve ensuite le droit de repérer, parmi les anciens parents, des experts d'usage à qui il peut être proposé de conseiller ou parrainer les nouveaux parents, afin de les sécuriser et de les orienter au mieux pour que la prise en charge soit la plus bénéfique possible pour leur enfant.
- L'association se réserve également le droit de coopter, parmi les anciens parents comme parmi d'anciens salariés, des personnes à qui il serait proposé d'entrer au conseil

d'administration de l'association. Dans ce cadre, comme pour tout membre du Conseil d'Administration, aucune ingérence n'est possible sur la nature des prises en charge, les administrateurs exerçant uniquement une fonction stratégique pour l'association.

☞ **Rester en veille sur de nouvelles expérimentations, et sur l'évaluation des prises en charge, dans la limite des moyens humains disponibles**

- Poursuivre l'expérimentation de nouvelles propositions éducatives, pour répondre à de nouveaux besoins, dans la limite des moyens humains disponibles
- Participer, à moyen terme, à un dispositif d'évaluation des impacts des séjours de rupture sur les trajectoires des jeunes, en vue de renforcer la visibilité et la légitimité de nos interventions (en lien avec le réseau national OSER)

*L'objectif général est de diversifier les activités pour trouver davantage d'assise financière et réduire la dépendance à un financeur unique.*

## **7.2 – La dynamique externe de l'association**

☞ **Développer ou améliorer des relations avec de nouveaux partenaires en France**

- Améliorer la communication : nouvelle plaquette (diffusion CDAS, services et associations) ; rencontres
- Renforcer et formaliser (conventions) les liens avec les partenaires santé (santé mentale), notamment dans le sud Finistère, par exemple pour sécuriser les accompagnements séquentiels »
- Mettre à jour l'inventaire des partenaires (santé, activités, formation, sécurité..) et des réseaux (cas par cas)
- A Pau, contractualiser avec le département (rencontre annuelle, CJM), en lien avec la mission locale et pôle emploi pour avoir plus de poids (CJM, FAJ)
- Communiquer, se faire connaître, y compris des autres départements (ASE)

☞ **Développer ou améliorer des relations avec de nouveaux partenaires en Espagne**

- Élaborer un document de présentation en espagnol
- Aller vers de nouveaux partenaires sociaux et culturels ; trouver des alternatives aux stages (- de 16 ans) : bénévolat, théâtre, éducation scientifique et technique ; échanger ateliers contre hébergement
- Développer des liens avec les partenaires santé (santé mentale) et sécurité (guardia civil)
- Structurer des relations qui soient moins personnes-dépendantes, entretenir un réseau, formaliser les partenariats
- Réaliser un inventaire des partenaires (santé, activités, formation, sécurité, mairies..) et des réseaux (cas par cas)

*« Dégager du temps pour faire connaître notre activité, avec pourquoi pas une intervention de la direction »*

- ☞ **Poursuivre la mobilisation avec un réseau national pour avoir plus de poids face aux financeurs (OSER)**

**D'autres objectifs d'évolution concernent l'activité éducative et son organisation, et sont développés dans le projet d'établissement. Ils concernent notamment, entre autres :**

- la poursuite des séjours d'apaisement et de l'accompagnement séquentiel ;
- le maintien des contacts ou des relations éducatives avec les jeunes après le séjour, à moyen ou long terme ;
- l'amélioration du processus de préparation du projet personnel de chaque jeune avec l'utilisation du « carnet de voyage » ;
- la formation des accompagnateurs ;
- la promotion de la santé.